

Mandat

Comité d'examen des normes

Objectif

Fournir des conseils au Canadian Massage Therapy Council for Accreditation (CMTCA) en lien avec l'examen des normes d'agrément du CMTCA pour les programmes de formation en massothérapie de 2022-2023.

Le Comité d'examen des normes remplira cet objectif :

- en examinant les normes et les points de vue recueillis auprès d'intervenants, et en formulant des recommandations visant à améliorer les critères;
- en mettant à profit leur expertise actuelle de la massothérapie et leur expérience de la pratique de la massothérapie pour mettre à jour le contenu des normes, au besoin;
- en cernant les risques potentiels ou les implications de l'examen et des modifications aux normes envisagées.

Objectifs

Les membres du Comité d'examen des normes auront l'occasion :

- d'examiner les modifications proposées à l'ébauche des normes et de formuler des conseils au fur et à mesure de leur élaboration;
- de s'assurer que le point de vue des intervenants est pris en compte, le cas échéant;
- de cerner les tendances émergentes, des pratiques exemplaires et des ressources en matière de massothérapie qui peuvent guider le processus d'examen des normes;
- de formuler des recommandations au CMTCA afin d'assurer que les normes mises à jour soient claires, pertinentes, atteignables et utiles.

Principes directeurs

Voici les principes directeurs qui orienteront les activités des membres du Comité d'examen des normes :

- s'engager à assurer l'exactitude et la mise à jour, en temps voulu, des normes relatives aux programmes de formation en massothérapie plutôt que de servir des intérêts personnels ou organisationnels;
- participer à des discussions ouvertes et respectueuses avec les autres membres du Comité d'examen des normes dans le but de parvenir à un consensus sur les modifications apportées aux normes;



- assister aux réunions sur une base régulière, y être préparé et y participer activement;
- se récuser des discussions ou des activités qui présentent un conflit d'intérêts (consulter la section Conflits d'intérêts);
- Le Comité d'examen des normes n'est pas une entité qui prend des décisions. Les recommandations formulées par le Comité d'examen des normes feront l'objet d'une consultation auprès des intervenants et seront soumises à l'approbation du Conseil d'administration du CMTCA.

Composition du Comité

La composition du Comité doit être représentative de la communauté de la formation en massothérapie de l'ensemble du Canada et regrouper des expériences, des connaissances et des compétences diversifiées en reconnaissant le fait que les membres peuvent représenter plusieurs de ces domaines.

- Connaissance approfondie de la formation en massothérapie
- Expérience directe des normes et processus d'agrément du CMTCA
- Expérience avérée et compréhension du document *Compétences professionnelles interprovinciales et indicateurs de performance des massothérapeutes au niveau de l'entrée dans la profession*
- Expérience avérée et compréhension des pratiques exemplaires en matière de massothérapie
- Connaissance de l'éthique et de la sécurité des clients dans le contexte de la massothérapie et de la formation en massothérapie
- Connaissance de la réglementation régionale spécifique relative aux programmes de formation en massothérapie et à la pratique de la massothérapie dans l'ensemble du Canada

Le Comité s'efforcera de trouver des représentants :

- des provinces et territoires canadiens;
- de programmes de formation en massothérapie des secteurs privé et public;
- d'administrations réglementées et non réglementées.

Responsabilités

Les personnes qui souhaitent devenir membres du Comité doivent être disponibles pour participer à quatre réunions par vidéoconférence qui auront lieu entre juillet et septembre 2022. Des réunions supplémentaires pourraient être nécessaires d'ici le printemps 2023, en fonction des résultats de l'examen et de la rétroaction des intervenants. Les membres du Comité ont la responsabilité :

- de lire les documents de réunion et de participer aux réunions par vidéoconférence;
- de lire le résumé de la rétroaction globale des intervenants en lien avec les modifications et les points à améliorer des normes, ainsi que d'autres ressources et guides;
- de fournir une rétroaction sur le contenu avant et pendant chaque réunion pour aider à guider les modifications apportées aux normes;

- d'agir à titre de champions afin d'accroître la sensibilisation aux normes et au processus d'agrément du CMTCA et d'en soutenir l'adoption.

Durée du mandat

Le mandat des membres du Comité d'examen des normes débute à la signature du présent document et se poursuit jusqu'à l'achèvement de la mise à jour des normes. La durée prévue du mandat est de mai 2022 à mai 2023.

Activités

Les réunions seront organisées à l'avance et dirigées par le personnel du CMTCA à l'aide de la plateforme Microsoft Teams. Les réunions comprendront une orientation relative au processus d'examen des normes d'agrément et des séances de travail dirigées pour tenir compte de l'avis des intervenants et examiner les normes. Les membres doivent s'attendre à devoir faire un travail préparatoire avant chaque réunion.

Langue

La langue du travail du Comité, tout comme la langue dans laquelle seront rédigés les documents de réunion fournis aux membres du Comité d'examen des normes, sera l'anglais.

Rémunération

Les participants au Comité d'examen des normes recevront des honoraires de 100 \$ pour chaque réunion d'une durée de moins de deux heures à laquelle ils participeront, et de 150 \$ pour chaque réunion d'une durée de plus de deux heures. Les participants doivent s'attendre à devoir faire un travail préparatoire avant chaque réunion et à assumer certaines tâches de suivi à la suite de chaque réunion (aucun honoraire supplémentaire ne sera versé pour le temps de préparation).

Conflits d'intérêts :

Les membres du Comité d'examen des normes ne peuvent pas occuper un poste au sein du personnel du CMTCA ou du Conseil d'administration du CMTCA.

Déclaration – Loi sur la protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels fournis à titre de membre du Comité d'examen des normes sont recueillis et utilisés par le Canadian Massage Therapy Council for Accreditation (CMTCA) aux fins de l'administration du Comité d'examen des normes. Les renseignements personnels que vous fournissez seront protégés conformément aux lois applicables sur la protection des renseignements personnels et ne seront pas divulgués à d'autres fins qu'à celles stipulées ci-dessus.

J'ACCEPTÉ CES CONDITIONS

Votre signature

Votre nom (en caractères d'imprimerie)

Date